



IAA Europe
Pavol Kral
President

Tel: 00421 2 529 62 402
Mobile: 00421 915 713 314
Email: kral@svu.sk
Web: <http://www.iaa-europe.eu>

Office IAA Europe
Andrea Kozarova
Secretary
Slovak Union of Visual Arts
Dostojevského rad 2
811 09 Bratislava, Slovakia
Tel: 00421 915 713 315
iaa.eur@gmail.com

Résolution en faveur de l'instauration d'un droit de suite dans la loi suisse sur le droit d'auteur

Association internationale des Arts Plastiques
Aux membres du Conseil national et du Conseil des Etats

Les membres de IAA/AIAP (Association internationale des Arts Plastiques) Europe, représentant les créateurs des arts graphiques et plastiques d'Europe de 40 Associations nationales, réunis le 5 Octobre à Oslo,

Vu l'absence dans la loi suisse sur le droit d'auteur de tout droit de suite au bénéfice des créateurs d'œuvres graphiques et plastiques, et ce en dépit du niveau de protection traditionnellement satisfaisant des autres œuvres en Suisse,

Vivement préoccupés par la perspective d'une divergence qui perdure en matière de droit de suite entre la législation suisse et les lois de tous les pays membres de l'Union Européenne,

Appellent solennellement les Autorités suisses et plus particulièrement le Parlement Fédéral à instaurer promptement dans la loi suisse sur le droit d'auteur un droit de suite au bénéfice des créateurs des arts graphiques et plastiques.

Andrea Kozarova, Mgr.
Secretary of IAA Europe

Pavol Kral, MA
President of IAA Europe